



REGLEMENT APPLICABLE
AUX CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX
SENIORS MASCULINS 2022 - 2023

DEPARTEMENTALE MASCULINE 92 (D3M) – 2 poules de 8

2 poules de 8, matches aller et retour. À l'issue de la compétition, les premiers de chaque poule accéderont à la D2 masculine pour la saison 2023/2024 et joueront un match pour désigner le champion Départemental 3.

Les seconds de chaque poule disputeront un match de barrage pour désigner la 3^{ème} équipe accédant à la D2 masculine pour la saison 2023/2024.

Tous les matches **ALLER** devront être joués avant le **27/01/2023**.

Tous les matches **RETOUR** devront être joués avant le **13/05/2023**.

Toute rencontres non jouées aux dates indiquées ci-dessus seront perdues par pénalité par les 2 équipes.

Matches remis les 10/12/2022, 11/02/2023, 13/05/2023 et en semaine.

E-marque obligatoire.

Durée des rencontres 4 X 10'.

Application des règlements LIFBB.

Les horaires de ce championnat ne sont pas imposés. De ce fait, les associations devront prévenir leur adversaire **au moins 15 jours à l'avance du jour, du lieu et de l'heure exacte de la rencontre, à l'exception du premier tour aller. Rappel, les rencontres du samedi ne peuvent pas avoir lieu avant 19h, et celle du dimanche avant 13h30 sauf accord de l'adversaire.**

Les rencontres de cette division **ne sont pas AUTOMATIQUEMENT** dirigées par des arbitres officiels désignés par la CDO

De ce fait, les clubs qui souhaiteraient obtenir des arbitres officiels (sous réserve des disponibilités) doivent en faire la demande à la CDO **15 jours au moins avant la date de la rencontre, par la procédure habituelle de demande d'arbitre.**

Tout groupement sportif recevant devra saisir le résultat de la rencontre sur FBI, au plus tard jusqu'au mardi 12 heures, sans quoi il se verra pénalisé d'une amende de 20 euros. Par ailleurs, vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet.